



# L'ECHO DES LANCIERS

## LE MOT DU MAIRE



C'est avec surprise que nous avons reçu la visite d'un passionné d'histoire, arrière petit neveu de Stanislas Emile SIGNORET. Il venait de retrouver dans notre cimetière communal la tombe de son ancêtre mort pour la France des suites de la Grande Guerre de 1914-1918. Il avait en sa possession une photo de famille devant la ferme d'Avreuil datant des années 1920 / 1930, ferme tenue par son arrière-grand-père Louis Vénuat, époux de Marie-Louise Signoret, où est très certainement né son grand-père Victor-Albert Vénuat en 1922.

C'est toujours un plaisir de rencontrer des gens passionnés d'histoire et soucieux de la continuité du souvenir. Si vous aussi vous possédez des traces du passé, n'hésitez pas à nous en faire part !



Gérard Vernis

---

## A NOTER SUR VOS AGENDAS

- Du vendredi 2 au lundi 5 août : Fête patronale organisée par le Comité des fêtes.
- Dimanche 18 août : Concert de l'ensemble Festina Lente à 17 heures en l'église de Franchesse.
- Samedi 14 septembre : Deuxième Brofoire (brocante et foire) organisée par le Comité des fêtes.
- Samedi 5 octobre : Bal TRAD organisé par Cap au Village.
- Samedi 12 octobre : Repas du CCAS.
- Dimanche 27 octobre : 6<sup>e</sup> loto d'automne organisé par l'Amicale laïque.
- Samedi 2 novembre : Soirée Pot au feu du Comité des fêtes.
- Dimanche 24 novembre : Marché de l'Avent organisé par l'Amicale laïque.

## ÉTAT CIVIL

### Décès :

- 11 janvier 2019 : André BERTHIER, domicilié 2, Rue des Lanciers.
- 15 février 2019 : Jacques BELIEN, domicilié 5, Route de Limoise.

- 22 avril 2019 : Jules DESEUERT, domicilié le Champ.
- 8 juin 2019 : Christiane ROUX, domiciliée Gouard.
- 16 juin 2019 : Virginie PONDRUEL, domiciliée 4, le pain Chaud.

Nos plus sincères condoléances aux familles.

## CLASSEMENT 2018 DES MAISONS FLEURIES

NOM	Adresse	Catégorie *	Classement
THUARD Thérèse	le Pré de la Croix d'Or	1	1
DESURIER Paulette	22, Fbg de la Madeleine	1	2
VALNON Chantal	1, la Palissade	1	3
MINIEN Gislaine	Les Drugnauds	1	4
YONNET René et Camille	21, rue des Lanciers	1	4
GOVIGNON Roland	Le Champ de la Grange	1	6
DIAT Carine	La Rougeasse	1	7
MEUNIER Sylviane	Le Village	1	8
CANCRE Julie	Le Coq	1	9
COLLIN Nicole	27, rue des lanciers	2	1
SIGNORET Didier	1, rue des Fossés	2	2
DESAMAIS Nicole	7, Place Marguerite Chanier	2	3
PRIEUR Christine	Les Quatre-Vents	2	3
AUDOUX Patricia	1, route d'Ygrande	2	5
RABET Monique	Marchandière	7	1
VALNON Jacqueline	Les Regnaults	7	2

\* **Catégories :** **1** - Maison individuelle avec jardin ou cour ; **2** – maison avec possibilité réduite de fleurissement ; **3** – immeuble collectif ; **4** – Hôtel, restaurant, café ; **5** – Ets industriel, commercial ou public ; **7** – ferme fleurie ; **8** – hébergement touristique.

## POPULATION DE LA COMMUNE

Selon les données de l'Insee du 28 décembre 2018, la population légale de la commune de Franchesse est en hausse : 459 en 2011 et 477 en 2016.

## RPI FRANCHESSE/SAINT PLAISIR

Les élus de Franchesse ont décidé de revenir à la **semaine de 4 jours** pour l'école maternelle. Les deux écoles du RPI fonctionneront donc sur le même rythme à la rentrée de septembre 2019. Les horaires de bus sont modifiés en conséquence.

A la rentrée prochaine, la **directrice** sera **remplacée** par Madame DUPRAT Laëtitia à la tête d'une école à l'effectif en hausse.

## COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Afin de simplifier et harmoniser le tri, le Sictom de Cérilly a mis en place une nouvelle collecte. Celle-ci a lieu tous les **jeudis** : un jeudi pour la collecte des ordures ménagères (semaine paire) et un jeudi pour le tri (semaine impaire). Vous pouvez trier beaucoup plus de déchets qu'avant et ceux-ci sont collectés directement chez vous, inutile d'aller à la colonne de tri. En effet, **100 % des emballages et des papiers** se mettent dans le conteneur à couvercle jaune.

Renseignements auprès du Sictom de Cérilly, rue du champ Coudray, 03350 Cérilly -Tel : 04.70.66.21.51. Ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 18h.

## CHEMIN DE L'INVISIBILITE

Michel Mazzoni vous invite à découvrir le « Chemin de l'invisibilité », trésor artistique qu'il a créé aux Guenneteries à Franchesse. Visite libre mais sur rendez-vous au 04.70.66.25.56.

Michel Mazzoni propose aussi la visite de son atelier et des cours de sculpture.

Il participe également à une exposition, du 25 mai au 28 octobre 2019, intitulée « Le Christ vu par des artistes d'aujourd'hui ». Trente artistes dialoguent avec l'art sacré dans un haut lieu patrimonial : église, cloître, jardins et musée de Souvigny. Visites gratuites, 15h00 tous les jours et 16h30 le dimanche. Conférences à 17h00 les samedi 20 juillet et dimanche 20 octobre 2019.

## FINANCES COMMUNALES

### COMPTE ADMINISTRATIF 2018

#### Section d'investissement

	Prévu	Réalisé	Restes à réaliser
Dépenses	161 965,00 €	92 752,80 €	34 784,00 €
Recettes	161 965,00 €	68 578,42 €	16 700,00 €

Restes à réaliser en recettes : 16 700 € correspondent aux subventions de l'Etat et de la Poste pour le **réaménagement de la mairie**.

Restes à réaliser en dépenses : comprend notamment 20 000 € prévus pour **l'acquisition de la maison Despret** (payée en début d'année 2019), 6 000 € prévus pour le paiement des dernières factures liées au **réaménagement de la mairie**, 5 000 € prévus pour **l'achat de matériel** et 3 784 € prévu pour le **lotissement** de la Chenevière.

#### Section de fonctionnement

	Prévu	Réalisé	Restes à réaliser
Dépenses	508 850,00 €	348 331,20 €	0,00 €
Recettes	508 850,00 €	533 024,58 €	0,00 €

#### Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement : - 24 174,38 €  
Fonctionnement : + 184 693,38 €  
Résultat global : + 160 519,00 €.

### BUDGET COMMUNAL 2019

#### Section d'investissement

	Restes à réaliser	Crédits nouveaux	Total voté
Dépenses	34 784 €	267 220 €	302 004 €
Recettes	16 700 €	285 304 €	302 004 €

**Lotissement de la Chenevière** : dépense votée pour l'achat d'un terrain 18 000 €.

Acquisition et aménagement **maison Despret** : dépense de 16 221 € pour l'achat de la maison (sur les 20 000 € de restes à réalisés de 2018) et dépense votée pour le projet de réaménagement 218 000 € dont 60 000 € de subvention du Département et 65 000 € d'emprunt.

Une subvention du Conseil départemental est prévue à hauteur de 1 900 € pour **l'acquisition de matériel**.

#### Section de fonctionnement

Dépenses	550 186 €
Recettes	550 186 €

## ANNONCE

A vendre **multiservices** situé sur la commune de Franchesse, sur un axe routier très fréquenté (axe Nevers-Bourbon l'Archambault). Activités de vente de **carburants, débit de tabac, point presse** (journaux, magazines, carterie), **épicerie** (notamment composée d'un rayon charcuterie à la coupe, boissons, produits locaux, hygiène, fruits et légumes, produits secs, cadeaux, accessoires de jardinage), **dépôt de gaz, bar et restauration rapide** (formule déjeuner du lundi au samedi avec plat unique).

Longère composée sur la gauche d'une salle de bar (35 m<sup>2</sup>), d'une salle de restaurant (35 m<sup>2</sup>) prolongée par une terrasse dans la cour intérieure, sur la droite de l'épicerie (60 m<sup>2</sup>) avec cellier, réserve et bureau (50 m<sup>2</sup> l'ensemble).

Local commercial appartenant à la mairie ; entièrement refait à neuf en 2009. Système d'alarme, volets roulants et volets en bois, matériel de vidéosurveillance. Logiciel de tenue de caisse à jour et conforme à la nouvelle réglementation. Pas d'investissement matériel ni de travaux à prévoir.

Clientèle locale fidélisée et de passage. Projet idéal pour un couple.

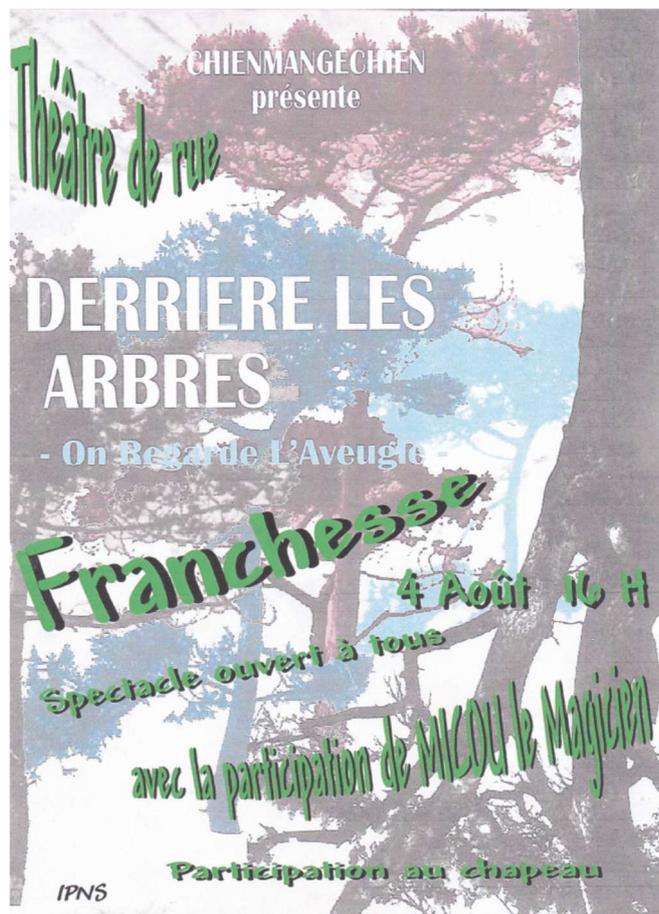
Horaires d'ouverture : 7h00 – 19h30. Fermeture le mercredi après-midi, le dimanche après-midi et les jours fériés.

Chiffre d'affaire au 30 septembre 2018 = 405 000 €.

Bail commercial 3/6/9 ans à reprendre.

Prix de vente du fonds de commerce : 190 000 € négociable comprenant un fonds de commerce à 105 000 € et 85 000 € de matériel, mobilier, véhicule utilitaire, stock.

Loyer mensuel (murs et licence IV) TTC 486,60 €



Ont collaboré à l'élaboration de ce numéro :

- Isabelle Désurrier-Lafleuriel,
- Vincent Lecocq,
- Pierrette Popy,
- Aurélie Thourin,
- Gérard Vernis.

## RESULTATS DES ELECTIONS EUROPEENNES 2019

Listes	% exprimés Franche	% exprimés Allier	% exprimés France	Sièges
Prenez le pouvoir, liste soutenue par Marine Le Pen	23,78	25,44	23,34	23
Renaissance soutenue par la République en marche, le Modem et ses partenaires	7,03	19,55	22,42	23
Europe écologie	12,97	9,05	13,48	13
Union de la droite et du centre	9,19	11,13	8,48	8
La France insoumise	10,81	6,71	6,31	6
Envie d'Europe écologique et sociale	7,57	5,73	6,19	6
Le courage de défendre les Français avec Nicolas Dupont-Aignan. Debout la France ! - CNIP	1,08	3,44	3,51	-
Liste citoyenne du printemps européen avec Benoît Hamon soutenue par Génération.s et Dème-Diem 25	5,41	3,34	3,27	-
Les européens	2,16	3,00	2,50	-
Pour l'Europe des gens contre l'Europe de l'argent	9,73	4,94	2,49	-
Parti animaliste	4,32	2,38	2,16	-
Urgence écologie	1,62	1,40	1,82	-
Ensemble pour le frexit	2,70	0,89	1,17	-
Lutte ouvrière - contre le grand capital, le camp des travailleurs	0,54	0,94	0,78	-
Ensemble patriotes et gilets jaunes : pour la France, sortons de l'Union européenne !	0,54	0,80	0,65	-
Alliance jaune, la révolte par le vote	0,00	0,68	0,54	-
Les oubliés de l'Europe - artisans, commerçants, professions libérales et indépendants - ACPLI	0,00	0,30	0,23	-
Parti pirate	0,00	0,03	0,13	-
Une Europe au service des peuples	0,00	0,01	0,13	-
Espéranto - langue commune équitable pour l'Europe	0,00	0,09	0,08	-
Parti fédéraliste européen - pour une Europe qui protège ses citoyens	0,00	0,00	0,05	-
Décroissance 2019	0,00	0,04	0,05	-
Allons enfants	0,00	0,02	0,04	-
A voix égales	0,00	0,01	0,03	-
Pace - parti des citoyens européens	0,00	0,02	0,03	-
Mouvement pour l'initiative citoyenne	0,00	0,01	0,03	-
UDLEF (Union démocratique pour la liberté égalité fraternité)	0,00	0,00	0,02	-
Liste de la reconquête	0,00	0,01	0,02	-
Une France royale au cœur de l'Europe	0,54	0,02	0,01	-
Démocratie représentative	0,00	0,00	0,01	-
Evolution citoyenne	0,00	0,00	0,01	-
La ligne claire	0,00	0,01	0,01	-
Parti révolutionnaire communistes	0,00	0,00	0,01	-
Neutre et actif	0,00	0,00	0,01	-

### Participation

	Franche	Allier	France
Inscrits (nombre)	334	248 389	47 345 328
Abstention (% Inscrits)	39,52	45,61	49,88
Votants (% Inscrits)	60,48	54,39	50,12
Blancs (% Votants)	1,98	3,21	2,34
Nuls (% Votants)	6,44	3,55	2,19
Exprimés (% Votants)	91,58	93,25	95,47

# Franchesse

## Fête Patronale 2019



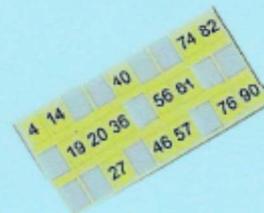
Vendredi 2 Août -Stade des Tutelles  
19h30 -Concours de Pétanque en Doublettes

### Samedi 3 Août

**RIFLES** à partir de 14h

21h30 -Retraite aux Flambeaux accompagnée  
par la fanfare d'Ainay le Chateau

Soirée - Bal gratuit



### Dimanche 4 Août -

16h00 -Théâtre de rue « Derrière les arbres »  
et le magicien MICOV

20h00 -Soirée Rumsteack à 10 €  
(Viande, Frites, Salade, Fromage, Dessert)

22h30 Bal gratuit



Lundi 5 Août 16h30 Jeux pour les enfants

Crépuscule - Feu d'artifice Soirée - Bal gratuit

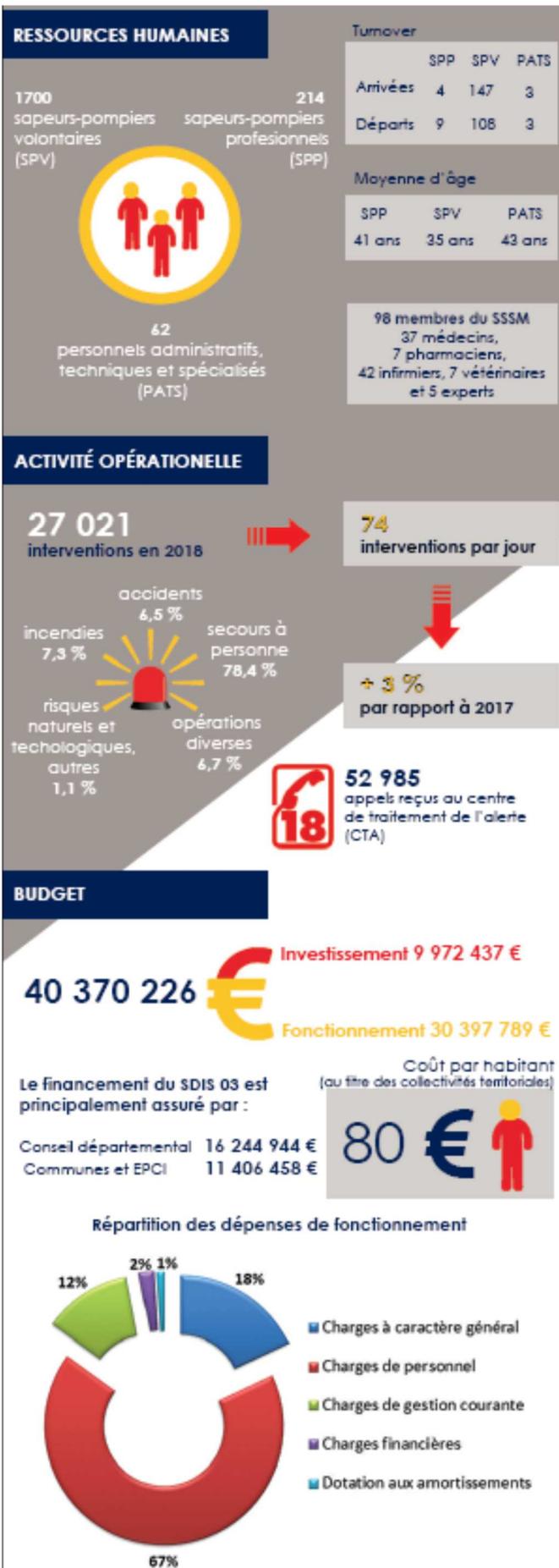
## Fête foraine pendant 3 jours

IPNS

Ne pas jeter sur la voie publique

# SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

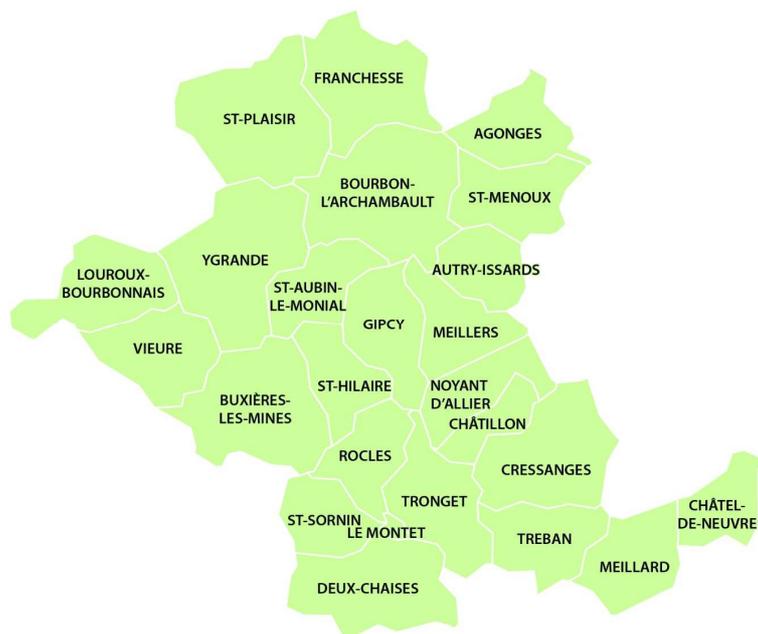
Le SDIS de l'Allier présente une synthèse de son activité en 2018.



## Atlas de la biodiversité

L'atlas de la biodiversité communale du bocage bourbonnais (ABC) est un projet environnemental, co-porté par la Communauté de communes du bocage bourbonnais et le Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier, basé sur une **démarche participative** des acteurs locaux (habitants, élus, agriculteurs...). Il invite chacun à découvrir, gratuitement, la biodiversité qui l'entoure à travers des animations variées.

C'est un projet qui s'étend **sur trois ans** (2018-2020) et sur l'ensemble du territoire communautaire. Afin d'inscrire chacune des communes dans ce projet, des « focus » sont faits sur les trois ans. En 2019, les communes mises à l'honneur (animations) sont Châtel-de-Neuvre, Châtillon, Cressanges, Deux-Chaises, Meillard, le Montet, Noyant d'Allier, Treban et Tronget.



Le projet en faveur de la préservation du Bocage Bourbonnais est actif toute l'année, de manière très différente. En effet, la période hivernale ne permet pas autant d'observations qu'au printemps ou en été. C'est ainsi l'occasion de proposer des **animations en intérieur** (conférences, projections de courts-métrages). Au printemps, on organise chaque année une **réunion publique** afin d'informer les habitants du territoire de l'existence de ce projet et en quoi il consiste. Ensuite, on effectue des animations « découverte du bocage ». Il s'agit là, principalement de **randonnées**. Cette année il y en a eu une le samedi 27 avril à Châtel-de-Neuvre, le samedi 11 mai à Châtillon et le mercredi 15 mai au Montet. Enfin, pour la première fois, nous avons organisé un grand « marathon naturaliste » le 1<sup>er</sup> juin sur Noyant d'Allier. Cette journée a permis de recenser pas moins de 120 espèces végétales et une petite centaine d'espèces animales grâce à des naturalistes confirmés et aux citoyens venus ce jour partager leur passion.

Un **outil cartographique** a été créé par le Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier pour que les observateurs rentrent leurs données naturalistes (<http://projets.cen-allier.org/>). Cet outil a pour but de refléter la biodiversité locale (faune, flore et milieux naturels) tout en préservant l'anonymat et les données sensibles (rapaces au nid, espèces protégées). A ce jour, l'outil compte plus de 1800 données.

## Accompagner les porteurs de projet

Le Lieu unique d'accueil communautaire a pour mission d'accompagner les porteurs de projet dans leur parcours **d'installation sur le territoire**.

Plusieurs outils sont disponibles pour faciliter le développement d'activités économiques : les **zones d'activités** de Bourbon l'Archambault, Deux-Chaises et Tronget, mais aussi des **locaux disponibles** à Châtillon (atelier de 100 m<sup>2</sup>), Deux-Chaises (atelier de 200 m<sup>2</sup>) et Bourbon l'Archambault (module central du gîte d'entreprises – surface : 230 m<sup>2</sup>).

Si vous avez un projet d'installation, de création, de reprise, de développement ou encore de transmission d'entreprise, contactez Elodie PREVAILT, animatrice du Lieu unique d'accueil : [e.prevault@ccbb.fr](mailto:e.prevault@ccbb.fr), Tél : 04 70 67 11 89 ou 04 70 47 37 76.

## Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée

La Communauté de communes du bocage bourbonnais prépare actuellement une candidature pour une **expérimentation nationale** « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée » qui pourrait bénéficier à l'ensemble des acteurs des 25 communes. Pour que cette candidature aboutisse la participation de tout le monde est nécessaire.

## PROJET ÉMERGENT BOCAGE BOURBONNAIS



### Pourquoi ce projet ? Parce qu'il y a localement :

- des personnes qui ont des compétences, des idées, des projets et qui sont aujourd'hui sans travail,
- des besoins (services, produits) qui ne sont pas satisfaits,
- des besoins en création d'activités économiques pour valoriser les ressources locales,
- et il y a au niveau national une initiative qui permet de réorienter des financements pour créer de l'emploi localement.

### Comment fonctionne ce projet ? Des groupes de travail sont en train de se créer pour :

- proposer aux personnes sans emploi de participer à la création d'une ou plusieurs Entreprise(s) à But d'Emploi qui développera les activités,
- identifier les activités qui répondent aux besoins des habitants, des associations et des entreprises locales.

**Pour qui et avec qui ?** Les personnes sans emploi stable depuis longtemps (plus d'un an), qui voudront participer à la création de(s) l'Entreprise(s) à But d'Emploi, développer des activités et devenir les futurs salarié(e)s. Les habitants, les entreprises, les associations et les élu(e)s de toutes les communes de la Communauté de communes, avec qui nous pourrions identifier les activités qui répondront à leurs besoins sans faire de la concurrence à ce qui existe localement

Ce projet vous intéresse ? Vous voulez participer à cette aventure ? Vous avez des idées ou des questions ? N'hésitez pas à suivre notre actualité sur Facebook @TZCBB et à contacter Catalina DUQUE GOMEZ au 06 71 98 48 05 ou par mail [c.duquegomez@ccbb.fr](mailto:c.duquegomez@ccbb.fr)

## Santé

La Communauté de communes s'investit depuis longtemps sur les questions de santé ; elle souhaite aujourd'hui signer un **contrat local de santé** (CLS) avec l'Agence régionale de santé et d'autres signataires.

Ce contrat a pour vocation de renforcer le travail avec différentes associations et administrations et habitants du territoire pour mettre en place des actions qui amélioreront ou permettront le maintien en santé de chacun... En effet, ce contrat vise à promouvoir la santé de tous, du plus jeune âge à des âges plus avancés. Ainsi la Communauté de communes du bocage bourbonnais travaille sur la santé en lien avec différents partenaires (centres sociaux, CSA2B, communes, éducation nationale, CPAM, MSA, Conseil départemental...) afin de trouver des réponses adaptées aux différents publics.

Par exemple, nous travaillons actuellement avec l'Education nationale, la Recherche, les communes et l'Agence régionale de santé pour améliorer la **santé des enfants** en crèches et scolarisés. Le CLS doit aussi favoriser une meilleure **démographie médicale** (accueil de nouveaux professionnels de santé, appui et animation du réseau de professionnels de santé existant), un meilleur **accès à la santé** (amélioration de la mobilité, mutuelle territoriale...). Certaines des actions de prévention et promotion de la santé se feront en lien avec la Communauté de communes Entr' Allier Besbre et Loire ainsi que Moulins communauté afin de faciliter les liens et la cohérence sur le territoire.

L'implication des habitants est essentielle pour pouvoir construire ensemble des solutions adaptées. C'est pourquoi, concernant le **projet de mutuelle territoriale** (mutuelle de faible coût accessible aux habitants de la Communauté de communes du bocage bourbonnais), un questionnaire d'enquête doit permettre de recueillir le nombre d'habitants intéressés, un préalable indispensable, quand on sait que plus de personnes se disent intéressées, plus le coût de la mutuelle sera faible. Ce **questionnaire** sera **disponible** sur le territoire **cet été** (Hôpital, Ehpad, Marpa, pharmacies, commerces, mairies, Maison de services au public, office de tourisme, tiers lieu Bocage numérique...).

Pour plus d'information concernant la mutuelle territoriale et les autres actions de la Communauté de communes en soutien à la santé, contactez Anaïs MANGEOT, animatrice : [cls@ccbb.fr](mailto:cls@ccbb.fr) ou 04 70 67 11 89.

*Nous présentons ici une chronique ancienne du regretté André Despret dont on reconnaît l'humour et la plume alerte.*

Les Lanciers ont toujours eu à cœur de fêter dignement saint Etienne, leur patron, le dimanche suivant le 3 août, date à laquelle l'Eglise fêtait autrefois la découverte du corps du martyr.

A la fin du 19<sup>e</sup> siècle, il n'y avait sans doute guère d'attractions foraines telles que nous les connaissons actuellement ; toutefois, la plupart des cafés devaient organiser des bals, tout au moins ceux qui avaient une salle de danse. Il faut dire aussi que les réjouissances étaient assez rares. La fête était pour chaque foyer l'occasion d'inviter la parenté éloignée et de lui servir un repas nettement amélioré sur l'ordinaire, et qui nécessitait au moins la semaine précédente en préparatifs. Rares devaient être les maisons où « on ne faisait pas la fête ».

Pour ces journées, se formait dans la commune un « Comité d'organisation de la fête », personnes de bonne volonté au rôle équivalent au comité des fêtes actuel. En 1897, ce comité était composé de Foucaud Louis, Allaud Pierre, Gaume Laurent, Boudet des Passets, Giraud Gaspard et Marchand de Gadon. Une autre année (non datée malheureusement), nous retrouvons Louis Foucaud, Jamet, du Crottet, Gaspard, Giraud, Charles Marchand, Maquet fils, Giraudet fils, Philippe Thévenin, Bernard fils, du Chaffaud, Boudet, des Forges.

Avant d'organiser quoi que ce soit, il fallait trouver les fonds nécessaires et une souscription était ouverte parmi les habitants de la commune. Nous avons ainsi quelques listes de dons allant de 0,10 F à 10 F, le total se montant à environ 150 F. Muni de ce pécule, le comité d'organisation passait à l'élaboration du programme des festivités, programme qui allait être annoncé par une vingtaine d'affiches commandées chez un imprimeur.

En général, selon les documents qui nous restent, à midi, après la messe, avait lieu l'épreuve du mât de cocagne. En 1878, elle était revenue à 26,55 F malgré la gratuité de la fourniture, du transport, du pelage et du rabotage, mais le savon avait coûté 0,80 F et la fouille pour sa plantation avait été payée 2 F à Coullignon. Les plus habiles ou les plus chanceux pouvaient quand même redescendre avec une montre à 9,25 F, une pipe à 2 F, un couvert en métal blanc à 2,50 F, un foulard coûtant lui aussi 2,50 F, ou du vin de Champagne valant 5 F. Cette même année, à trois heures du soir, avait lieu le jeu des pots cassés sous la direction de Monsieur

Gaume, doté de 10 F de primes (bonbons, dragées ou pièces de monnaie). A trois heures et demie, M. Aimé avait la responsabilité de la course en sacs et, en même temps, Creuzet dirigeait le jeu des ciseaux. A quatre heures, c'était la course à la grenouille avec Maume et, à quatre heures et demie, avait lieu deux courses de vitesse : l'une pour les filles, l'autre pour les garçons. A cinq heures et demie, c'était la pêche à la ligne et, à sept heures et demie, on procédait à l'illumination du bourg. Mais, selon les années, on voit apparaître la course aux ânes, un concours de grimaces qui ne devait pas être triste, tous ces jeux étant primés, bien entendu. Une année, il y eut un concert donné par l'Harmonie du Pousse Cornet. Cette même année, à la tombée de la nuit, la Musique de Bourbon anima la retraite aux flambeaux et le feu d'artifices qui fut suivi d'une animation des rues et des places, et d'un bal. Pour la retraite aux flambeaux, on avait acheté 40 lanternes carrées, 30 ballons bariolés, 50 lanternes rondes, 100 verres de couleurs, 10 drapeaux et 10 oriflammes, le tout pour 96,50 F.

En 1898, la facture de la maison Barallon, à Paris, nous révèle l'achat de 2 montgolfières, 200 pains de suif, 100 verres de couleurs, 100 crochets pour attacher aux arbres, 50 ballons et 3 m de mousseline rouge en 120 de large.

Les feux d'artifice étaient achetés soit à l'épicerie Guillaumet fils, place de Paris à Moulins, qui faisait aussi débit de poudre et de plomb, soit chez Dorsemaine, artificier à Bourbon qui vint le tirer en 1896 et 1899. Il était tiré au champ de la Prêle des Quatre-Vents.

Le lundi était réservé au bal des enfants, qui avait lieu à trois heures avec encore un jeu ou deux, comme la course à la brouette (avec un verre d'eau posé sur la brouette).

On pensait aussi aux plus démunis : une liste d'une vingtaine d'indigents était dressée. Ils recevaient chacun, selon les années, 0,50 F ou 1 F.

Il arrivait aussi que les recettes fussent supérieures aux dépenses, comme en 1878 où les comptes mentionnent 144,50 F de recettes pour 140,05 F de dépenses, et où le bilan se termine par cette phrase : *Les 4,45 F ont été remis à Lucas, le cul-de-jatte, pour participation à la souscription ouverte en sa faveur pour remplacer sa voiture.*

André Despret